

CERTIFICAT

La soussignée, Manon BEI-ROLLER, bourgmestre de la commune de Dippach, certifie par la présente qu'une autorisation de bâtir plus amplement décrite ci-dessous a été délivrée en date du 19 septembre 2022 conformément aux dispositions réglementaires actuellement en vigueur.

Numéro de l'autorisation : 82 / 2022

Objet de l'autorisation : Pose d'une installation photovoltaïque sur la toiture de la maison.

Nom et adresse du requérant : Monsieur Jean-Marie Alzin
18, rue Haard
L-4970 Bettange-sur-Mess

Localisation de la construction : 18, rue Haard
L-4970 Bettange-sur-Mess
Num.cad. 949 / 1528
Sect. B de Bettange-sur-Mess
Commune de Dippach

Le public peut prendre inspection à la maison communale des plans afférents appartenant à l'autorisation de construire, pendant le délai durant lequel l'autorisation est susceptible de recours.



La bourgmestre,
Manon BEI - ROLLER

Le présent certificat est à afficher par le maître de l'ouvrage aux abords du chantier, de manière aisément visible et lisible à partir de la voie publique par les personnes intéressées.